



numéro 11 - juillet 2013

CCB infos



le journal des 5 vallées



Dossier spécial

Pôle d'Innovation Economique Altipolis

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier-les-Bains - Montgenèvre - Néevache - Puy-Saint-André
Puy-Saint-Pierre - Saint-Chaffrey - La Salle-les-Alpes - Val-des-Prés - Villar d'Arène - Villard Saint-Pancrace





DOSSIER ECONOMIQUE

- Altipolis rejoint les sommets
- Lancement de la 2^{ème} tranche
- Café Création, les partenaires historiques



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le SCOT du Briançonnais sur les rails
- Chantiers 2013 : début des livraisons



FINANCES

- Budget 2013



DEVELOPPEMENT DURABLE

- Bientôt un nouveau mode de gestion pour le service des OM
- Inauguration de la station d'épuration de la Meije



PÔLE D'EXCELLENCE RURALE

- Maison de la Géologie

COOPERATION TRANSFRONTALIERE

- Inauguration du Géoparc



BIBLIOTHÈQUE

- Les dernières publications de la CCB

EN BREF

- Nouveaux venus à la CCB

services
publics
communautaires
www.ccbrianconnais.fr

• **Conservatoire intercommunal du Briançonnais**
04 92 21 00 68
ceab@ccbrianconnais.fr
35, rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

• **Ambassadeur du tri**
04 92 21 54 03
p.brun@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Atelier intercommunal des Beaux-Arts**
04 92 21 53 12 (tél/fax)
beaux.arts@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Foyer solidarité Hébergement d'urgence**
04 92 24 80 37
cispd@ccbrianconnais.fr
av. Jean Moulin - 05100 BRIANÇON

• **Service intercommunal de prévention spécialisée**
04 92 20 58 88
cispd@ccbrianconnais.fr
HLM Les Cros - Bâtiment F1
av. René Froger - 05100 BRIANÇON

• **Fourrière animale**
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
c.garcia@ccbrianconnais.fr

• **Fourrière automobile**
Rue du Clot Jouffrey
05330 Saint-Chaffrey
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

Communauté de Communes du Briançonnais
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
accueil@ccbrianconnais.fr
04 92 21 35 97





édito



Dans le contexte économique actuel, les territoires gagnants du futur seront ceux qui développeront harmonieusement à la fois des pôles de compétitivité et des pôles de qualité de vie.

Le lancement du pôle d'Innovation économique Altipolis s'inscrit dans cette perspective et permettra le développement économique que nous attendons afin d'agir en faveur de l'emploi.

Altipolis constitue un projet vital qui doit porter l'ambition de valorisation et de redynamisation économique du territoire et qui contribuera à renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'ensemble du Briançonnais. Cet équipement dont la CCB a la maîtrise d'ouvrage est doublement important pour le Briançonnais : il est porteur d'espoir pour le développement et pour l'emploi, mais il est aussi un symbole de renouveau pour Briançon, en marquant le début du vaste projet d'urbanisme « Cœur de Ville ».

Si le projet de la pépinière a pu être conduit dans le cadre du Contrat de redynamisation du site de défense (CRSD) c'est bien parce que le territoire briançonnais a été durement touché par le départ du 159ème RIA puis du Centre National d'Aguerissement en Montagne. Symbole de cette volonté de revitalisation, Altipolis porte haut les espérances du Briançonnais.

La demande forte - sur un total de 35 postes de travail répartis entre la pépinière d'entreprises et l'hôtel d'entreprises qui doit voir le jour juste à côté, 28 sont déjà occupés par 17 entreprises différentes - ne fait que confirmer l'intérêt et l'attrait des porteurs de projets et des entrepreneurs pour notre territoire et son fort potentiel de développement.

Ses structures d'accueil et d'accompagnement, le climat ensoleillé et la nature majestueuse et préservée du briançonnais, sont autant d'atouts qui permettront à Altipolis d'accueillir dans les meilleures conditions de nouvelles activités, d'attirer de jeunes entrepreneurs de l'extérieur, et de leur apporter un accompagnement humain et relationnel de haute qualité, tout en leur offrant une qualité de vie exceptionnelle.

En parallèle, la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Briançonnais favorisera également le développement économique, tout en préparant l'avenir en préservant le territoire pour les générations futures. Cet outil contribuera ainsi à créer une communauté de projets dont nous avons besoin et pas seulement une communauté de moyens.

Convaincu que seul le développement économique peut amener durablement sur notre territoire prospérité, croissance, emploi, épanouissement et richesses sociales pour ceux qui y vivent, je souhaite beaucoup de succès à Altipolis, et je serai heureux d'y accueillir de nouvelles entreprises avec la convivialité propre à notre région.

Gérard Fromm
Vice-président délégué
au développement économique
et à l'aménagement du territoire

Directeur de publication : Alain Fardella

Comité de Rédaction : Sophie Fabrello, Isabelle Ravel, Jérôme Salmon, René Siestrunck, Commission Communication et Culture
Maquette : Studio Graphique Esqui'ss : 04 92 24 21 34

Crédits photos & illustrations : 1^{ère} de couverture : ©Fotolia / CCB / D. Guyomar - Impression : Imprimerie des 2 Ponts
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal à parution - ISNN : 2107-4151 - Imprimé à 10 000 exemplaires





développement économique

RAPPEL DES FAITS

Issu du CRSD (Contrat de Redynamisation du Site de Défense) signé en juillet 2009 avec le Ministère de la Défense, ce projet a pour but de mettre en œuvre un certain nombre de dispositifs visant à compenser le départ de l'Armée par la création d'emplois, d'entreprises et de richesse économique. La CCB a eu la charge de mettre en œuvre ce Pôle d'Innovation Economique en deux tranches, complété par la création d'une zone d'accès internet très haut débit (THD) sur les anciens quartiers militaires de Berwick à Briançon.

**MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION
3,8 M€ HT SUBVENTIONNÉS
À 80% PAR L'EUROPE, L'ÉTAT,
LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT.**

Après un an de travaux, le pôle d'Innovation Economique Altipolis ouvre enfin ses portes. Pépinière la plus haute d'Europe Altipolis est un projet ambitieux porté par la CCB. Son rôle est de dynamiser le développement du tissu économique local, en s'appuyant sur les fondamentaux classiques d'une pépinière : mise à disposition de locaux à loyers modérés et des services à coûts partagés (photocopieurs, internet...). De plus, Altipolis accompagne individuellement les jeunes créateurs en leur apportant des conseils et en leur faisant partager un réseau de partenaires locaux. ■

MODE DE GESTION RETENU LA RÉGIE DIRECTE

Après analyse des différents modes de gestion possibles (régie autonome, délégation de service public, création d'un EPIC - Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, la Communauté de Communes du Briançonnais opte finalement pour une régie directe. Ce choix permet de maîtriser de manière efficace tous les coûts liés à la structure et d'adapter en temps réel son mode de fonctionnement.

Ainsi, les axes stratégiques de la pépinière émaneront des instances communautaires et la gestion sera assurée par le service du développement économique. ■

Aujourd'hui les territoires évoluent dans un contexte de concurrence accrue où attirer les entreprises représente un enjeu majeur des politiques de développement local. Dans ce but, proposer des infrastructures d'accueil des entreprises représente une alternative intéressante aux politiques d'incitations fiscales visant à rendre les territoires plus attractifs. C'est précisément dans cette logique que s'inscrivent les pépinières d'entreprises.



REJOINT





Superficie de 12 à 40 m²
2 salles de réunions
1 espace de co-working

PRIX AU M²

Année 1 : 15 € H.T

Année 2 : 20 € H.T

Année 3 : 26 € H.T

16

BUREAUX

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PÉPINIÈRE

Aider les jeunes entreprises de moins de 2 ans à se développer dans un environnement optimal et à pérenniser leur activités : telle est la mission de la pépinière.

Etapas d'admission

- Entretien préalable avec le responsable de la pépinière
- Montage du dossier de candidature
- Présentation du projet au le comité d'agrément technique qui apporte un avis consultatif
- Validation par le bureau des Maires
- Signature d'une convention de mise à disposition de locaux à usage de bureaux et d'accompagnement
- Entrée en pépinière

INTERVIEW



Quel rôle doit jouer la pépinière auprès des nouveaux entrepreneurs ? Sa mission principale est d'aider les jeunes entreprises de moins de 2 ans en leur proposant des services partagés, bureaux, salles de réunion, accueil téléphonique ainsi qu'un accompagnement spécialisé : mise en relation avec des réseaux d'experts, de financeurs, de conseil ainsi que des actions de formation. Une entreprise ne peut rester plus de 3 ans en pépinière. Il faut savoir que les pépinières d'entreprises génèrent un taux de pérennité à 5 ans de 80% contre 40% pour une entreprise non accompagnée. La pépinière conforte la réussite d'un projet.

La pépinière propose également des bureaux et salles de réunion nomades aux télétravailleurs et aux personnes de passage.

Quels sont les secteurs d'activités représentés au sein de la pépinière ?

Aujourd'hui, nous avons un certain nombre d'entreprises qui se sont manifestées pour entrer en pépinière. Altipolis est une pépinière généraliste, ce qui nous permet d'accepter la plupart des domaines d'activités hormis celles créant un fonds de commerce.

Les premières entreprises entrant en pépinières sont issues de domaines très variés comme, les énergies renouvelables, les nouvelles technologies, le conseil aux entreprises, la mécanique de montagne ou bien encore la communication visuelle.

Une deuxième tranche de travaux débute, qu'allez vous y intégrer ?

Cette deuxième tranche accueillera l'hôtel d'entreprises et permettra de regrouper les structures d'accompagnement. L'hôtel d'entreprises se composera d'environ une dizaine de bureaux de 10 à 30 m² et de quatre ateliers de 60 m². Le bail maximum sera de 2 ans, pour permettre d'effectuer une rotation avec les entreprises qui quittent la pépinière et souhaitent bénéficier pendant encore 2 ans de locaux à prix attractifs soit 20 € le m² HT par mois. Il sera livré en juillet 2014.

Altipolis est appelé à devenir le centre névralgique du territoire dédié au développement économique. ■

RESPONSABLE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : Laurent Meyer



Coordonnées

Altipolis

Tél. 04 92 21 35 97

2 av du Général Barbot, Quartier Berwick

05100 BRIANÇON

altipolis@ccbrianconnais.fr





développement économique

Coût total du projet
1 141 525€ HT



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

PRINTEMPS 2013 :

Choix de l'architecte Jérôme Voutier, du cabinet Solea
Réalisation et validation des esquisses
Validation de l'APS - dépôt du permis de construire

JUIN - JUILLET 2013 :

Désamiantage du bâtiment existant
Dossier de consultation des entreprises

SEPTEMBRE 2013 : début des travaux

JUIN 2014 : fin des travaux

CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le projet consiste à créer à côté de la pépinière d'entreprises ALTI-POLIS un bâtiment à usage professionnel composé au rez-de-chaussée de 250 m² d'ateliers et à l'étage de 250 m² de bureaux. Le rez-de-chaussée hébergera quatre ateliers d'environ 60 m² et un bureau mutualisé.

Le 1er étage sera loué à des entreprises sous le statut « d'hôtel d'entreprises » et/ou aux structures d'accompagnement des entreprises actuellement disséminées dans Briançon qui se trouveront à proximité immédiate de la pépinière et de ses jeunes pousses.

LES PARTENAIRES HISTORIQUES DES CAFÉS CRÉATION

Soucieuse de réussir à pérenniser son développement économique, la Communauté de Communes a donc mené une réflexion en partenariat avec les structures d'accompagnement des acteurs économiques, afin de définir les axes d'orientation économique à suivre. Suite aux diverses réunions, il est apparu qu'il était indispensable avant toute chose d'accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise.

C'est le principe de la formule collective, tant dans l'accueil que dans l'animation qui a été retenue.

Les Cafés Création d'entreprises sont nés



Soucieuse de se rapprocher des entreprises artisanales, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hautes-Alpes a installé une antenne sur le nord du département, à Briançon, depuis plus de 3 ans. Elle s'adresse aux porteurs de projet et aux entreprises existantes, et présente une offre de services qui permet à chaque entreprise d'être accompagnée tout au long de sa vie professionnelle.

Un bon accompagnement au démarrage de l'activité est la garantie d'offrir de meilleures conditions de réussite pour une entreprise.

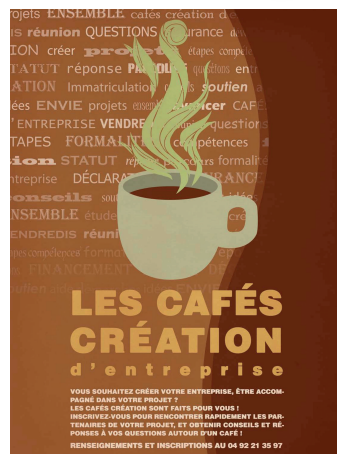
La diversité des structures d'accompagnement et leur positionnement géographique compliquent parfois la lisibilité de ces organismes auprès des créateurs. C'est pourquoi, la CMA a choisi de s'investir dans le projet des cafés création mis en place par la CCB. En effet, la mutualisation des organismes facilite et améliore la qualité de la transmission de l'information.

Les Atouts :

- Proximité
- Information en un lieu unique
- Professionnalisme des intervenants
- Raccourcissement des temps de création
- Suppression de points non identifiés

En plus d'être un point d'information collectif, les cafés création ont la possibilité d'offrir des réponses personnalisées aux porteurs de projets, qui peuvent ensuite bénéficier d'un accompagnement individuel.

Cette transversalité, appuyée par une bonne communication, doit renforcer l'émergence de la création d'entreprises sur le nord du département, limitant ainsi l'explosion du chômage sur le territoire. ■





LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} TRANCHE



Ce rapprochement générera une synergie évidente, renforçant le rôle de guichet unique de la pépinière, et confortant la notion de Pôle Economique.

Le projet prévoit une jonction physique par une coursive couverte avec le niveau 1 de la pépinière de façon à pouvoir utiliser l'ascenseur pour desservir l'étage du nouveau bâtiment. Le système de chauffage sera raccordé à la chaufferie bois de la pépinière.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Ressources	Montant	Taux (%)
Union Européenne FEDER	227 691,58 €	19,95%
Etat CRSD FRED	299 248,41 €	26,21%
Etat FNADT CPER	182 720,00 €	16,00%
Conseil régional PACA	158 406,25 €	13,88%
Conseil général 05	44 354,00 €	3,89%
Autofinancement CCB	229 104,76 €	20,07%
Total	1 141 525,00 €	100,00 %

RÉSULTATS ATTENDUS

Création d'emplois dans les deux premières années d'existence :

- Hôtel d'entreprises / ateliers : 6,5 emplois créés
 - Animation et gestion du dispositif : 0,5 emploi créé
- Soit 7 emplois créés dans les 2 premières années d'exercice, auxquels s'ajoutent les créations/maintiens d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.), ainsi que ceux créés en dehors du bâtiment dans le cadre de la dynamique générée par le Pôle d'Innovation Economique.



INTERVIEW



DIRECTEUR PLATEFORME : Stephan Blondel

Pourquoi participer aux cafés création ?

Les cafés création ont été créés à l'initiative de la Communauté de Communes du Briançonnais qui a souhaité faciliter les démarches administratives et financières des porteurs de projets. En partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la PFI, les cafés sont une unité de temps, de lieu et d'espace qui permet aux porteurs de projets de rencontrer les principales structures d'accompagnement des acteurs économiques.

La plateforme a un rôle de financeur : elle accorde des prêts d'honneurs (prêts à 0%) ainsi que des prêts Nacre (prêts d'état). Elle a un rôle d'interface avec tous les partenaires bancaires.

En quoi est-ce important de participer aux cafés ?

Pour la PFI, les cafés sont un moyen de communication : ils lui permettent de se faire connaître auprès d'un large public et contribuent à son image d'acteur économique.

De plus, la PFI se doit d'être présente aux cafés par rapport à la collectivité qui est un de ces partenaires principaux, dans le financement de la structure (fonctionnement et opérationnel) La PFI, qui bénéficie d'un agrément fiscal, reste le bras armé financier des Communautés de Communes qui financent indirectement les entreprises du territoire. ■



INTERVIEW



RESPONSABLE DEPT. CRT : Annie Fayolet

Pourquoi participer aux cafés création ?

Nous nous sommes rendu compte que nous n'avions que très peu de visibilité concernant les porteurs de projets. Chacun travaillant de son côté. Les cafés création ont représenté une formidable opportunité pour créer une

synergie entre les porteurs de projets et les différents partenaires.

Cette unité de lieu a permis de mettre en place une collaboration efficace, apportant aux futurs entrepreneurs un discours cohérent. Ainsi le porteur de projet dispose d'une information concrète et opérationnelle. Il se sent soutenu et en confiance et peut se consacrer totalement à son projet.

Pensez-vous que les cafés création puissent se décliner sur l'ensemble du territoire ?

Ce concept innovant mis en place par la Communauté de Communes du Briançonnais depuis près de 2 ans a démontré son efficacité. Nous envisageons même d'exporter ce concept dans un premier temps sur Gap et pourquoi pas vers d'autres régions de France. Face à un marché de l'emploi extrêmement tendu, il est important que les CCI s'impliquent dans de telles démarches, afin de favoriser et faciliter la création d'entreprise. ■





aménagement

du territoire

Le SCOT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Afin de mener à bien ce projet, la Communauté de Communes met en place une organisation des instances de validation et de travail axée autour de :

4 structures

- Le conseil communautaire organe délibérant du Scot Briançonnais. Il aura en charge l'approbation, le suivi et la révision du SCOT.

- La Commission Spéciale SCOT, composée du Président Gérard Fromm, de Pierre Leroy, de Georges Pouchot Rouge Blanc, de Thierry Ducurtil, de Pierre Bouvier, de Guy Hermitte, maires, suit la procédure et les études et valide les grandes étapes du SCOT.

- Le Comité Technique est composé du Président de la commission, du DGS, du chef de pôle DEAT, de la chargée de mission, et de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ce comité prépare les travaux de la commission spéciale du Scot et suit l'avancement de la procédure.

Le Comité consultatif du SCOT dans lequel siègent les personnes associées : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général et les Chambres Consulaires...Son rôle est d'apporter des éléments contribuant à établir le diagnostic et d'exposer les enjeux qui devront être pris en compte pour son élaboration.

QU'EST CE QUE LE

SCOT?

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DU BRIANÇONNAIS SUR LES RAILS

Depuis l'approbation du "Grenelle de l'Environnement" (12 juillet 2010), les SCOT deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national et ce, à partir du 1^{ER} janvier 2017. En l'absence de Scot à cette date, les communes seront sous le régime de la constructibilité limitée, ce qui signifie qu'elles ne pourront plus ouvrir de nouvelles zones d'urbanisation.

4 thématiques transversales

- 1 • Transports et mobilités
- 2 • Équilibre social du territoire : habitat et mixité sociale, équipements, services
- 3 • Organisation durable du territoire : trames vertes, énergies renouvelables, les grands défis environnementaux, le paysage
- 4 • Attractivité du territoire : développement économique, touristique, patrimonial

A la rentrée 2013, la CCB choisira un bureau d'études pour l'accompagner dans l'élaboration de son schéma. La mission de cette équipe sera de préparer avec l'ensemble des acteurs, les documents obligatoires le DIAG le PADD et le DOO :

- 1 • Réactualiser, approfondir et « Grenelliser » le Diagnostic territorial réalisé en 2003, base de réflexion pour les projets futurs en intégrant les dernières données existantes.
- 2 • Elaborer le Plan Aménagement et de Développement Durable (le PADD). La concertation publique accompagne la procédure de l'élaboration du SCOT tout au long des différentes étapes
- 3 • Définir le Document d'Orientations et d'Objectifs (le DOO)
- 4 • Mettre en forme le dossier pour l'arrêt et l'approbation du SCOT, ainsi que le déroulement de l'enquête publique.

La concertation publique accompagnera la procédure sur toute sa durée, sous diverses formes : réunions publiques, ateliers, site internet, expositions...

VIF SUCCÈS, le SCOT est parti en tournée... pour les réunions publiques



Elles se sont déroulées sur l'ensemble des communes du territoire, permettant ainsi d'informer et d'échanger avec la population du Briançonnais sur les choix de développement et les orientations stratégiques.



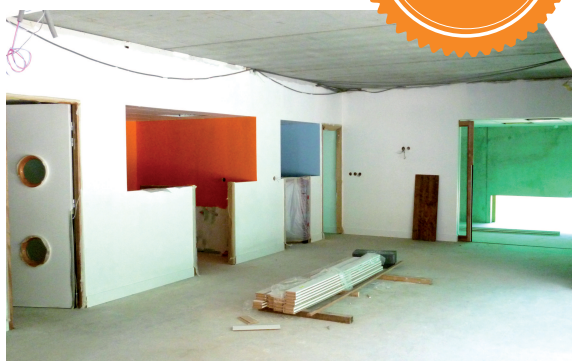


Chantiers 2013

Début des livraisons

CRÈCHE DE LA MEIJE INAUGURATION

JEUDI
29 AOÛT



Lancés en juillet 2012, par le Président la Communauté de Communes du Briançonnais Alain Fardella et le Maire de la Grave Jean-Pierre Sevez, les travaux de la crèche du pays de la Meije arrivent à leur terme. Comme prévu, l'établissement ouvrira ses portes à la rentrée 2013. Pour fêter l'événement la crèche sera officiellement inaugurée, le jeudi 29 août 2013 en présence de nombreux élus, du personnel de la crèche et des parents.

Pour mémoire ce projet (micro-crèche de 10 berceaux + salle d'activités douces) respectant les dernières normes environnementales en vigueur a coûté 809 300 € ■

LA CULTURE PREND DES COULEURS À BRIANÇON

MAI
2013

Afin de redonner un "look" estival au Théâtre du Briançonnais, la Communauté de Communes a réalisé des travaux de rénovation des structures externes du bâtiment :

- Réfection complète des enduits de la façade principale, côté avenue de la République (teinte : rouge brique et terre de Sienne en 2 finitions d'enduits : gratté et frotté fin)
- Réfection des enduits sur la partie haute de la façade côté boulevard du Lautaret (emplacement anciens graffitis), teinte identique à l'existant
- Révision partielle de l'étanchéité du bâtiment au niveau de la toiture terrasse (remplacement des solins d'étanchéité en partie supérieure, réfection ponctuelle d'enduits, reprise de relevés d'étanchéité)

Ces travaux ont été confiés à la Sté KARS en avril pour un montant de 64 842€ TTC. ■



LA MINE DE LA CABANE

ÉTÉ
2013

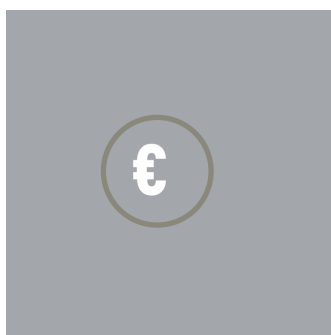


La commune de Villard Saint Pancrace fait partie du bassin houiller briançonnais. Ce bassin de 1 000 km² est le plus grand de notre territoire. Il renferme des dépôts d'antracite répartis en de nombreuses veines partiellement exploitées depuis des temps immémoriaux.

Avant d'être une région touristique, le Briançonnais a connu une période industrielle avec l'exploitation du charbon dans de nombreuses mines jusque dans les années 60.

Des travaux d'aménagement et de sécurisation sont en cours dans l'une des deux cents galeries du bassin de Villard permettant d'obtenir les autorisations nécessaires à l'ouverture au public. Un sentier d'environ 2 km, partant du Centre Montagne, agrémenté de 10 panneaux d'information permettra la découverte du site minier. De plus, une salle d'exposition permanente au Centre Montagne, proposera une exposition d'objets miniers et maquettes. ■

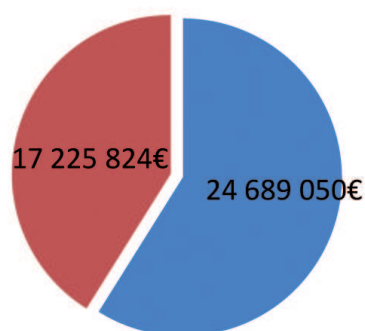




finances

BUDGET 2013

Le budget voté au printemps se veut équilibré et tourné au plus près des préoccupations des briançonnais à savoir les services de proximité avec notamment la petite enfance, le développement économique et l'aménagement du territoire, le développement durable. Le budget Global 2013 de la Communauté de Communes est de 41 914 874 € comprenant fonctionnement et investissements. Il comprend le budget général, le budget assainissement, celui de la Zone d'Activités de Pont La Lame et de l'atelier relais.

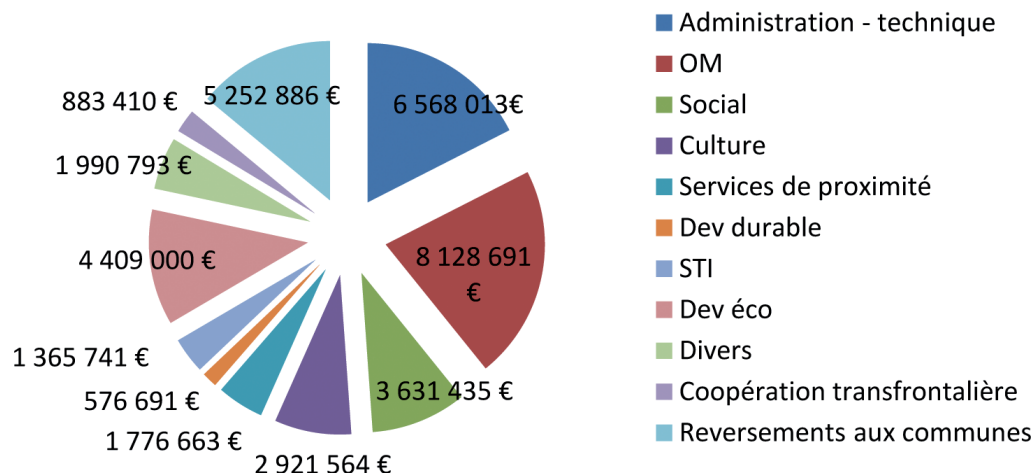


- **Fonctionnement**
(dont 22 202K€ pour le budget général)
- **Investissement**
(dont 15 301K€ pour le budget général)

OÙ VA VOTRE ARGENT LES PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES ?

Tous les investissements engagés par la Communauté de Communes se sont réalisés sans que le taux de fiscalité ne progresse. Il reste inchangé depuis plusieurs années. Dans le même temps progressivement l'endettement par habitant s'amenuise. En 2 ans il a été réduit de près de 10%. ■

BUDGET PAR PÔLES
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS CUMULÉS

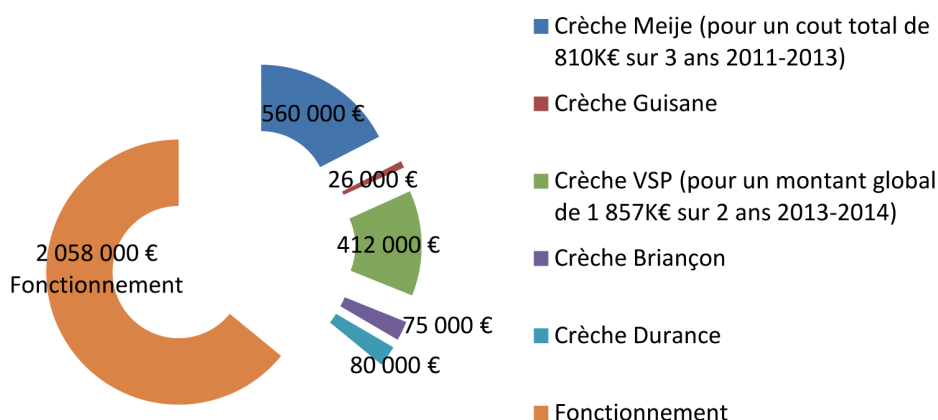




DÉTAILS DES PRINCIPAUX PÔLES DE DÉPENSES VOTÉES SUR 2013

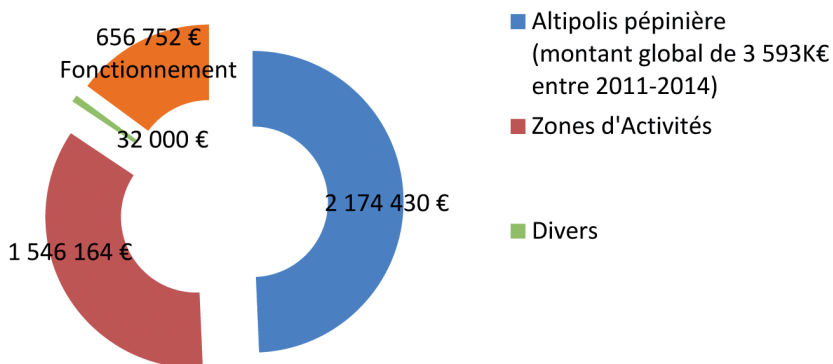
BUDGET GLOBAL PETITE ENFANCE 3 210K€ DONT 1 153K€ D'INVESTISSEMENTS

La Communauté de communes mobilise une partie importante de ses crédits dans le domaine de la petite enfance. Cette année encore la collectivité, poursuit son effort. En effet, le service éponyme représente un tiers des salariés de la CCB soit 52 personnes (directrices, puéricultrices, animatrices, personnels d'entretien, cuisinier...) pour un budget de fonctionnement d'un peu plus de 2M€. De plus, la CCB investit en 2013 1 153K€ pour la rénovation et la création de crèches. ■



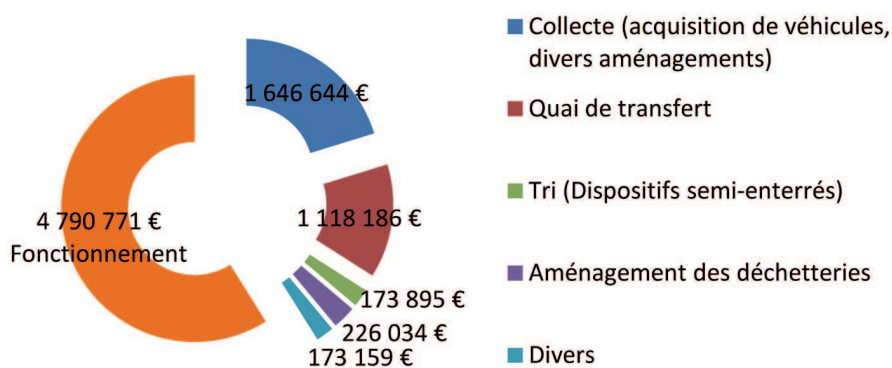
BUDGET GLOBAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 4 409K€ DONT 3 752K€ D'INVESTISSEMENTS

Une des priorités de la Communauté de Communes du Briançonnais : SCOT, Cafés Création, aides aux entreprises... En matière d'investissements la pépinière d'entreprises et les travaux en zones d'activités représentent plus de 3,5 M€ de crédits. ■



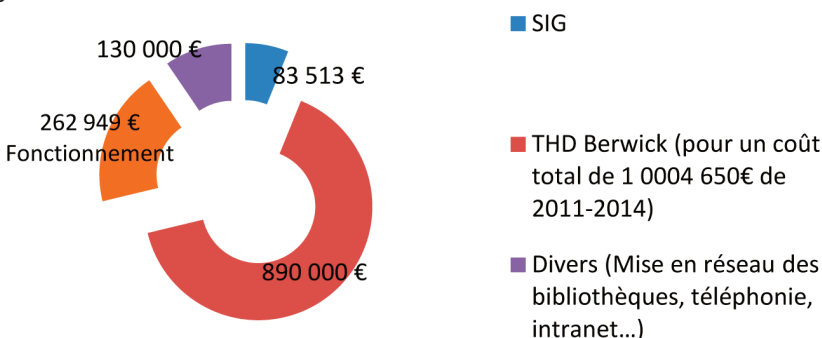
BUDGET GLOBAL DES ORDURES MÉNAGÈRES 8 130K€ DONT 3 340K€ D'INVESTISSEMENTS

Avec la reprise en régie de la collecte, la CCB renforce le service aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Sur le budget 2013, ce service représente à lui seul près d'un quart du budget global. Ce choix s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la maîtrise des coûts et d'optimisation de la qualité du service. ■



BUDGET GLOBAL SYSTEMES D'INFORMATION ET D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE 1 366K€ DONT 1 103K€ D'INVESTISSEMENTS

Les nouvelles technologies participent activement à l'aménagement et au désenclavement de notre territoire. C'est pourquoi la CCB y consacre près de 7,5% de ses investissements. En choisissant clairement de miser sur un réseau de fibre optique, la collectivité démontre son attachement à faire de son territoire un lieu attractif et compétitif. ■





développement durable

BIENTÔT UN NOUVEAU MODE DE GESTION POUR LE SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A la suite des résultats de l'étude technique et financière confiée au bureau d'étude Girus, la CCB a décidé de reprendre en régie directe la collecte des déchets ménagers et assimilés et ce à partir du 5 décembre 2013.

Ce choix, mûrement réfléchi, présente pour la collectivité des avantages non négligeables en termes de souplesse de fonctionnement, de possibilités d'évolution du service et d'optimisation des coûts financiers. ■

Acquisition de Véhicules de collecte

Afin d'offrir une prestation de qualité, la Communauté de Communes du Briançonnais investit dans l'acquisition de véhicules de collecte adaptés à son territoire. La décision de la commission d'appel d'offres, en date du 22 avril 2013, a permis d'attribuer ce marché de fournitures, à :

- DAGA Mercedes-Benz basée à Sisteron pour les véhicules suivants
 - 4 camions combinés avec grue et benne compactrice pour la collecte des colonnes aériennes, des conteneurs semi enterrés et des bacs roulants
 - 2 camions avec benne compactrice pour la collecte des bacs roulants
- PB Environnement basée à Lambesc pour le véhicule suivant
 - 1 mini benne pour la collecte des déchets ménagers dans les rues étroites. ■



INTERVIEW

Pierre Leroy, c'est un véritable challenge que vous avez décidé de relever ?

C'est vrai, mais nous y travaillons intensément depuis quelques mois. Dans le cadre du choix politique en matière de développement durable que nous avons engagé, il devenait indispensable de mettre en cohérence un certain nombre de projets, afin de rationaliser le service des ordures ménagères. La construction du quai de transfert, la refonte de la cartographie des points de collecte et la mise en place de la régie directe pour la collecte des déchets ménagers et assimilés permettent ainsi de mieux maîtriser les coûts liés à ce service, tout en maintenant un service de qualité et de proximité vis-à-vis de la population permanente et touristique.

Qu'est ce qui va réellement changer au quotidien pour les usagers ?

Il y a quelques années, le choix rationnel avait été fait de mettre en place une collecte en points de regroupement et non pas une collecte en porte à porte. Mais malheureusement, cela n'a pas été totalement respecté. La démultiplication des bacs roulants a été telle qu'on s'est retrouvé à cheval sur les deux systèmes. Cela ne pouvait pas durer ainsi, pour des raisons environnementales, financières et sécuritaires (suppression des marches arrières dangereuses pour les camions bennes). Les bacs en porte à porte vont être remplacés par des bacs ou par des conteneurs semi enterrés en points de regroupement proposant l'ensemble des prestations tri (emballages ménagers, verre et JRM). Les mentalités doivent changer. On ira aux points de regroupement comme on va au supermarché. On ne fait pas cela pour contraindre les gens mais pour tenter d'améliorer le service en réalisant des économies et des optimisations. Il y a de sérieuses économies à la clé, dans un secteur qui chaque année coûte de plus en plus cher. ■

Vice Président délégué au développement durable CCB : Pierre Leroy



Le montant total de marché s'élève à 1 183 005 euros HT.

5 DÉC.
2013

Ce qui va changer...

LES PRESTATIONS EN RÉGIE DIRECTE

La Communauté de Communes aura la charge de la collecte des déchets ménagers pour les prestations suivantes :

- Collecte des OM et des emballages ménagers en bacs roulants, en colonnes aériennes et en conteneurs semi enterrés,
- Collecte du verre et des journaux-revues-magazines, en bacs roulants,
- Collecte du carton auprès des professionnels
- Gestion du quai de transfert,
- Gestion des hauts de quai des déchèteries ■

LES PRESTATIONS EN SERVICE EXTERNALISÉ

- La collecte du verre et des journaux-revues-magazines en points d'apports volontaires (conteneurs semi enterrés et colonnes aériennes),
- Le transport et le traitement des déchets ménagers,
- La gestion des bas de quai des déchèteries ■





Inauguration

STEP de la Meije



Jeudi 16 mai 2013, la station d'épuration du Pays de la Meije a été inaugurée en présence d'Alain Fardella, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, de Dominique Schuffenecker, Sous Préfet de Briançon, d'Olivier Fabre, Chef d'agence territorial à la Seerc, de Jean-Pierre Sevez, Maire de la Grave, de Xavier Cret, Maire de Villar d'Arène et représentant le Président du CG05 et René Siestrunck, Vice-président de la CCB, ainsi que de nombreux habitants et représentants d'association venus assister à l'événement.

Pour l'occasion le personnel technique de la SEERC Lyonnaise des eaux a organisé une visite guidée de l'ouvrage permettant d'informer et de sensibiliser les personnes présentes sur les bienfaits de la STEP pour l'amélioration et la préservation de leur environnement.



La station d'épuration du Pays de la Meije

EN QUELQUES MOTS...



Mai 2011, début des travaux de la station d'épuration du pays de la Meije.

Située sur la commune de la Grave au lieu dit Clot Jullien, elle traitera les effluents de la Grave et de Villar d'Arène, ainsi que des hameaux aux alentours. Le procédé de traitement des eaux usées retenu permettra de satisfaire aux normes de qualité de rejets en vigueur, au développement des deux communes ainsi qu'à la suppression des rejets directs d'effluents dans la Romanche, améliorant par la même la qualité de l'eau de la rivière. ■

Consommation énergétique prévisionnelle : environ 180 000 kW par an.

UNE PERFORMANCE TECHNIQUE

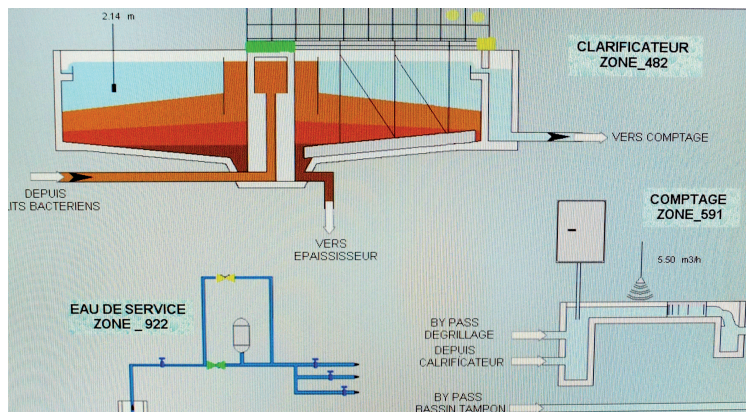
Du fait de son positionnement géographique (1500 mètres d'altitude), trois postes de relevage posés en série depuis le téléphérique de la Grave ont été nécessaires pour rejoindre l'entrée de l'ouvrage. La STEP est dimensionnée pour traiter les eaux usées d'une population de 6000 habitants.

6 phases essentielles pour le traitement de l'eau

- 1• Les bassins tampons conçus pour pouvoir réguler le débit, la charge et le pH (acidité de l'eau) des eaux usées mais également des eaux claires qui peuvent s'infiltrer (ruisseau, fonte des neiges, raccordement défectueux...) avant l'entrée dans la station d'épuration.
- 2• Le relevage par 2 pompes centrifuges (2 x 70 m³/h)
- 3• Le comptage des eaux et points de prélèvement
- 4• Le dégrillage : 2 files indépendantes
- 5• Le traitement biologique : 4 files indépendantes d'un lit bactérien chacune (afin d'adapter le traitement à la saison et la fréquentation)
- 6• Le clarificateur avec pont racler

4 phases pour le traitement des boues

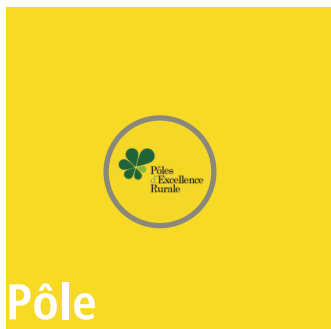
- 1• Extraction des boues par 2 pompes
- 2• Injection de polymère
- 3• Epaisseur
- 4• Stockage des boues



COÛT DE L'OUVRAGE

PROJET STEP MEIJE	5 219 642 € 2005 HT	STEP MEIJE
SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	996 801 €	
PROJET GLOBAL	29 540 000 € 2005 HT	
SUBVENTIONS		
Conseil Général 05	1 M €	
Conseil Régional PACA	577 000 €	





Pôle

d'excellence rurale

En 2010, La Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de lancer, dans le cadre du pôle d'excellence rurale (PER) « Nature, Science et Tourisme » un projet de Maison de la Géologie et de Géoparc.

Au cœur d'un site géologique unique en Europe, la filière « géotourisme » apparaît comme un axe de développement innovant et structurant pour le territoire. Après analyse de toutes les offres des concurrents, c'est finalement l'équipe de maîtrise d'œuvre organisée autour de M. Brot et Mme Mars, architectes de l'atelier R+4, qui a été retenue. Ce cabinet s'était auparavant illustré sur le territoire en réalisant l'école de Saint-Martin de Queyrières. ■



MAISON DE LA GÉOLOGIE



coopération transfrontalière

INAUGURATION DU GÉOPARC



GÉOPARC DES ALPES COTTIENNES
GÉOPARCO DELLE ALPI COZIE

PROJET DE GÉOPARC DES ALPES COTTIENNES
DOMAINE GÉOLOGIQUE DU GRAND BRIANÇONNAIS

PROGETTO GÉOPARCO DELLE ALPI COZIE
AREA GEOLOGICA DEL GRAND BRIANÇONNAIS

Cottian Alps Geopark Project - Greater Briançonnais Geology Area

Intérêt géologique du territoire
Le territoire géologique du Grand Briançonnais est un site d'exception. Il est caractérisé par une diversité géologique exceptionnelle, avec des roches datant de plus de 400 millions d'années. Ce territoire est également un site de grande valeur patrimoniale, avec de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Interesse geologico dell'area
L'area geologica delle Alpi Cozie è un sito d'eccezione. È caratterizzata da una diversità geologica eccezionale, con rocce datate da oltre 400 milioni di anni. Questo territorio è anche un sito di grande valore patrimoniale, con numerosi siti classificati nel Patrimonio Mondiale dell'UNESCO.

Geological value of the area
The geological value of the territory is exceptional. It is characterized by an exceptional diversity of geological rocks, dating back to more than 400 million years. This territory is also a site of great patrimonial value, with numerous sites classified as World Heritage by UNESCO.

Le Géoparc des Alpes Cottiennes, lancé en juin 2010 dans le cadre d'un Plan Intégré Transfrontalier, sera inauguré le mercredi 28 août 2013. Ce Géoparc s'étend sur une zone transfrontalière d'un demi-million d'hectares, entre la province de Turin et les départements français des Hautes-Alpes et de la Savoie, pour une population totale de plus de 250 000 habitants. Il proposera sur l'ensemble des 28 communes du Grand Briançonnais des panneaux d'information, des plateformes d'observation, des géodromes, des itinéraires ainsi que des expositions permettant à l'ensemble de la population locale et touristique de s'initier à l'origine et à la formation des Alpes. ■





espace bibliothèque

Dans le cadre du projet filière bois du Plan Intégré Transfrontalier (PIT) des Hautes Vallées, la Communauté de Communes du Briançonnais a initié l'opération de la valorisation forestière en site classé.

En collaboration avec Olivier Chandieux, technicien forestier de la société ALCINA, spécialisée dans la gestion et la valorisation des forêts en milieu montagnard, la Communauté de Communes du Briançonnais a édité un guide pratique sur les vallées de la Clarée et Etroite.

Le but de ce guide est de sensibiliser les propriétaires forestiers privés, sur le mode de gestion le plus approprié pour l'entretien et l'exploitation de leurs parcelles.



Issu de nombreuses actions inscrites au sein du PIT, le programme Saveurs et Produits, piloté par le Syndicat du Pays de la Maurienne, s'est achevé en janvier 2013 par la publication du livre "Balade gourmande au cœur des Hautes Vallées". Les auteurs ont répertorié au travers d'un voyage au cœur des alpes franco-italiennes de nombreuses recettes des terroirs.

Ce projet a pour but de soutenir le développement durable de la montagne rurale des Hautes Vallées à travers la valorisation des ses productions typiques et de ses savoir-faire traditionnels en promouvant des produits de territoire et du patrimoine gastronomique.

Nouveauté : la CCB lance sa Newsletter

Cette lettre d'information mensuelle permet de mettre en perspective les actions et les réalisations entreprises par la CCB de manière pragmatique, concise et rapide, en parfaite complémentarité avec le magazine CCB Infos, dont la vocation est d'instruire en profondeur les grands dossiers de la Communauté.

Elle est disponible en téléchargement sur le site internet de la CCB à l'adresse suivante : <http://www.ccbrianconnais.fr/newsletter1.html>

Si vous souhaitez vous abonner, vous pouvez vous rendre sur la page d'accueil du site : <http://www.ccbrianconnais.fr/home.html>



en bref

3

nouveaux
venus
à la CCB



■ Isabelle BONHOMME

TECHNICIENNE EN PATRIMOINE NON BÂTI

Titulaire d'un DESS en Aménagement du territoire et Urbanisme, j'ai travaillé pendant 8 ans à la Communauté de Communes de l'Embrunais où j'étais en charge des travaux d'aménagement et de développement économique. J'ai intégré la CCB le 1^{er} mars afin de gérer le patrimoine non bâti de la collectivité, à savoir les zones d'activités, les travaux relatifs aux ordures ménagères et divers projets environnementaux.



■ Sylvaine FAURE-BRAC

ASSISTANTE RÉGIE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Auparavant j'étais assistante commerciale bilingue dans le BTP. J'ai travaillé en Mairie pendant 3 ans au service des finances, puis au service des ressources humaines. J'ai rejoint la CCB le 1^{er} juin 2013 en tant qu'assistante OM. Mes principales missions vont être de collecter la redevance spéciale auprès des professionnels et de gérer le personnel de notre régie OM au quotidien.



■ Jacques XAUSA

EXPERT EN GESTION TECHNIQUE PATRIMONIALE

Titulaire d'un BTS Génie Civil. J'ai été gérant d'une petite entreprise de bâtiment sur Briançon. J'ai travaillé pendant 11 ans à la Régie Immobilière de la Ville de Paris en tant qu'inspecteur technique, puis responsable technique de secteur. Je suis arrivé à la CCB le 18 février 2013.





si on chantait...



Merci aux **1200** élèves des écoles primaires du Briançonnais,
aux musiciens et à toute l'équipe du Conservatoire du Briançonnais,
pour leur magnifique prestation réalisée
le vendredi 21 juin 2013 au parc de la Schappe.

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier-les-Bains - Montgenèvre - Névache - Puy-Saint-André
Puy-Saint-Pierre - Saint-Chaffrey - La Salle-les-Alpes - Val-des-Prés - Villar d'Arène - Villard Saint-Pancrace

